

Taxonomie verte européenne : comprendre et appliquer la démarche

8 heures

Programme de formation

Public visé

- Professionnels des fonctions RSE, ESG et développement durable
- Directions financières, contrôle de gestion et consolidation
- Chefs de projet CSRD ou reporting de durabilité
- Collaborateurs participant à la collecte, à l'analyse ou à la publication des données taxonomiques
- Filiales de grands groupes, fournisseurs et sous-traitants sollicités par leurs donneurs d'ordre chaîne de valeur

Pré-requis

Disposer de notions générales sur la CSRD et le reporting de durabilité.

Aucune connaissance préalable de la taxonomie verte européenne n'est requise.

Objectifs pédagogiques

Appliquer les principales étapes de la taxonomie verte européenne afin de réaliser une première analyse d'éligibilité, d'identifier les indicateurs à produire et de sécuriser la documentation de la démarche.

A l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Situer la taxonomie dans le cadre de la finance durable et des réglementations associées (CSRD, SFDR).
- Expliquer les objectifs, le périmètre et les enjeux de la taxonomie verte européenne.
- Effectuer un premier repérage des activités potentiellement éligibles.
- Comprendre la logique de l'analyse d'alignement et ses trois grandes étapes.
- Identifier les indicateurs clés (part de chiffre d'affaires, CapEx, OpEx) à calculer et à publier.
- Appréhender le déroulé d'un audit de reporting et les bonnes pratiques de préparation.
- Repérer les outils publics disponibles et la nature du travail à mener pour gagner en autonomie

Description / Contenu

Taxonomie verte européenne : comprendre et appliquer la démarche

1 jour : 7 heures - en présentiel

Programme de formation

Les points forts de la formation

- Une vision globale de la démarche
- Des cas pratiques centrés sur l'éligibilité et l'alignement
- Des outils directement transposables en entreprise
- Une approche croisée RSE et Finance
- Des bonnes pratiques pour sécuriser le reporting
- Des experts qui réalisent les missions au quotidien, avec des exemples concrets et un contenu à jour des dernières évolutions réglementaires.



Description / Contenu de la formation

Activité 1 – Comprendre le cadre : finance durable et fondements de la taxonomie

- Panorama de la finance durable et place de la taxonomie dans le dispositif européen.
- Comprendre le Green Deal et l'articulation de la CSRD et la SFDR (rappels ciblés, le public connaissant déjà la CSRD).
- Objectifs de la taxonomie : orienter les investissements vers les activités durables.
- Périmètre d'application : entreprises concernées, seuils, entreprises financières et non financières.
- Les trois raisons d'agir : obligation réglementaire, demande de la chaîne de valeur, intérêt économique (accès facilité à des financements à moindre coût)

Activité 2 - Réaliser une analyse d'éligibilité

- Notion d'activité éligible et logique de la nomenclature des activités.
- Méthode pas à pas pour identifier les activités éligibles de l'entreprise.
- Les six objectifs environnementaux de la taxonomie
- Sources et outils publics de référence (documents et outils de la Commission européenne)
- Les bonnes pratiques à mettre en place

Activité 3 - Réaliser une analyse d'alignement

- Du principe de l'alignement : une activité éligible n'est pas nécessairement alignée.
- Les trois étapes de l'analyse d'alignement :
- La contribution substantielle à un objectif environnemental.
- Le principe « ne pas causer de préjudice important » (DNSH).
- Les garanties minimales.
- Lecture et interprétation des critères techniques : rendre intelligibles des critères peu explicités
- Sources et outils publics de référence (documents et outils de la Commission européenne)

Activité 4 - Calculer et publier ses indicateurs (KPI) et son reporting

- Les trois indicateurs clés : part du chiffre d'affaires, part des CapEx, part des OpEx.
- Méthode de calcul pour les entreprises non-financières
- Structure du tableau de reporting réglementaire et logique de restitution des résultats.
- Points de vigilance et erreurs fréquentes

Activité 5 - Anticiper l'audit du reporting

- Comment se déroule l'audit du reporting taxonomie : principes et attendus.
- Bonnes pratiques pour se préparer dans les meilleures conditions.

Modalités pédagogiques

- Pédagogie active et participative
- Démonstration guidée des outils publics
- Études de cas progressives sur l'éligibilité, QCM
- Travaux individuels et en sous-groupes
- Supports illustrés et exemples concrets tirés de missions réelles

Moyens et supports pédagogiques

- Support de formation remis aux participants.
- Références vers les outils et documents publics de la Commission européenne.
- Formateur expert du sujet, disposant de contenus détaillés complémentaires pour répondre aux questions spécifiques

Modalités d'évaluation et de suivi

Modalités d'évaluation et de suivi

Avant la formation

- Questionnaire d'auto-positionnement ;

Pendant la formation

- Quiz
- Analyse de situations
- Cas fil rouge

À l'issue de la formation

- Quiz final ;